

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :


(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : **N° d'inscription :**

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

Évaluation

CLASSE : Première

VOIE : Générale Technologique Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : histoire-géographie

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2h

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

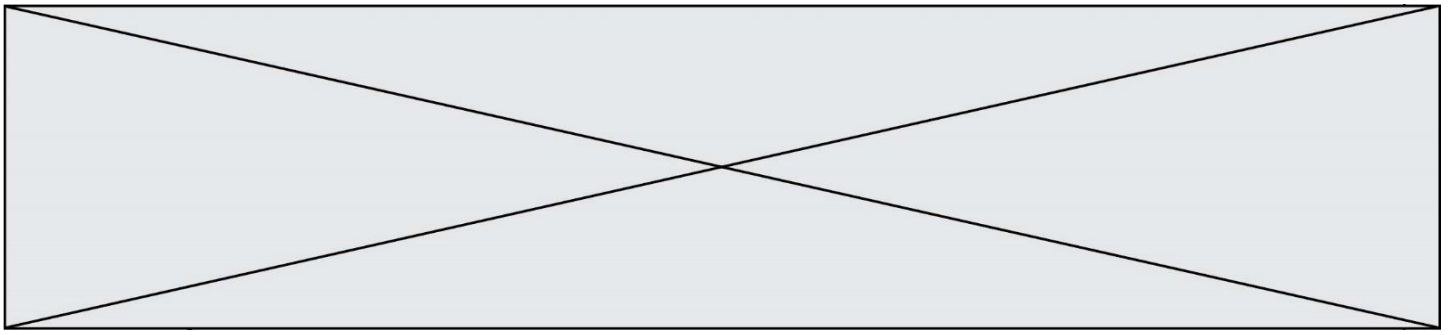
Axes de programme : Le Creusot, Victor Hugo

CALCULATRICE AUTORISÉE : Oui Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : Oui Non


- Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.
- Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.
- Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 6



Première partie : questions (sur 10 points)

1. Définissez le terme de métropole.
2. À l'aide d'un exemple précis, caractérisez ce qu'est une périphérie.
3. Justifiez l'affirmation suivante : « les métropoles sont inégalement attractives et n'exercent pas la même influence ».
4. Citez et présentez deux acteurs majeurs de la période révolutionnaire et impériale en France (1789-1815).
5. Nommez deux des principaux États qui s'opposent à Napoléon.

Modèle CCYC : ©DNE																				
Nom de famille (naissance) : <small>(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)</small>																				
Prénom(s) :																				
N° candidat :											N° d'inscription :									
 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	<small>(Les numéros figurent sur la convocation.)</small>																			
Né(e) le :			/			/														

1.1

Deuxième partie : analyse de document(s) (sur 10 points)

Le candidat choisit l'un des deux sujets.

Sujet d'étude : Les établissements Schneider au Creusot sous la Deuxième République et le Second Empire.

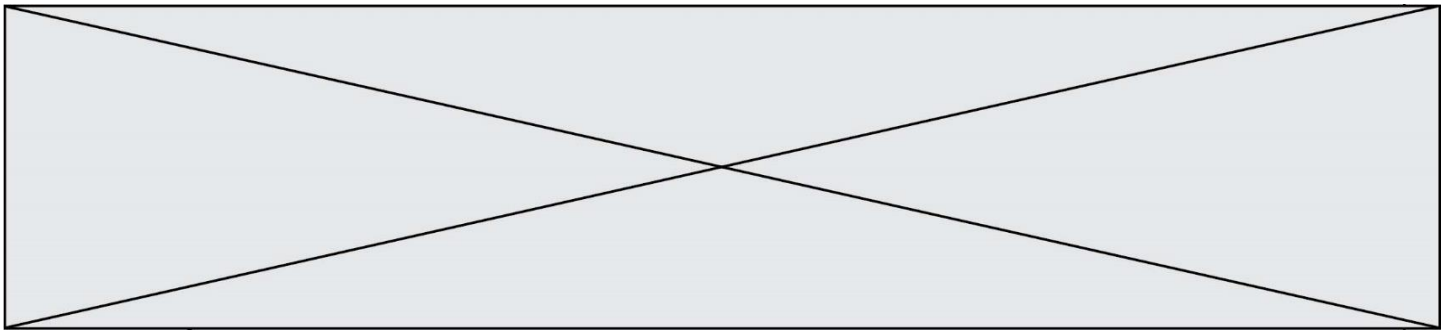
Document : La croissance du Creusot et des usines Schneider.

En 1875, peu de temps après la grande grève aux usines du Creusot de 1870, Napoléon Vadot publie une histoire du Creusot dédiée à Eugène Schneider et à son fils Henri.

« Agrandir sans cesse l'usine du Creusot, tout en la perfectionnant, ce n'était là que la moitié de la tâche [pour] en faire le premier établissement métallurgique de France. Il ne suffisait pas, en effet, d'augmenter toujours le nombre des laminoirs¹, des marteaux-pilons² et des machines-outils ; il fallait aussi, pour faire fonctionner tous ces appareils, se procurer un personnel considérable [...] En 1837, le Creusot n'était qu'un village de 3 000 âmes, [...] ; aujourd'hui, c'est une ville plus peuplée [qui] renferme 23 000 habitants qui fournissent la presque totalité des 9 800 ouvriers [...]. L'aspect général de la ville est sévère ; les fumées, que lui envoient en si grande abondance la forge et les ateliers, ont donné à ses édifices une teinte sombre et caractéristique. [...] Malgré toutes les précautions que l'on peut prendre, il est impossible, avec un personnel aussi important, de ne pas voir, tantôt par une imprudence, tantôt par une sorte de fatalité, certains accidents se produire. Pour soigner ces victimes de l'industrie, on a dû créer un hôpital qui, reconnu trop petit, a été, en 1863, remplacé par un bâtiment élevé [...] Cependant, le climat du Creusot est sain [...] les courants de l'atmosphère se chargent d'emporter au loin les fumées et les poussières.

Quatre routes départementales [...] donnent accès au Creusot ; le canal du Centre, dont il n'est distant que de 10 km, et auquel aboutit le chemin de fer particulier³, le relie avec la Loire, la Seine, la Saône et le Rhône. [...] L'instruction, au Creusot, est gratuite⁴ ; mais elle n'est pas obligatoire [...] ; elle le devient cependant en fait, puisqu'aucun enfant n'est reçu à l'usine s'il ne sait lire et écrire, et la porte est fermée à celui qui a été renvoyé pendant le cours des études. [À] sa sortie, chaque élève est placé par les chefs de l'usine, d'après ses notes. [...]

Trois types : le mineur, le forgeron, le mécanicien, forment les trois grandes catégories dans lesquelles on peut ranger les ouvriers du Creusot. [...] Le nombre des journées de présence à l'usine de l'ouvrier est en moyenne de 22 à 24 par mois, et la durée de la journée varie avec le genre d'occupation : dans tous les ateliers, elle est de 10 heures effectives ; à la forge, mais seulement pour les ouvriers des fours et des trains⁵, elle est de 12 heures [...] Il y aurait encore bien des détails à donner sur l'organisation de ce magnifique ensemble industriel [...] Le patron, nous l'avons vu, s'occupe avec sollicitude⁶ de l'ouvrier [...] ; l'ouvrier, à son tour, s'attache au patron, aime l'usine et



devient fier de sa localité. Mais pourquoi faut-il que l'harmonie, qui découle naturellement de l'échange de ces nobles sentiments, ait été un instant rompue ! ».

Notes :

1. On appelle laminoir une machine pour fabriquer des lames.
2. Un marteau-pilon est une machine-outil industrielle à vapeur qui sert à forger de grosses pièces d'acier.
3. Le chemin de fer particulier fait référence à un chemin de fer privé.
4. L'instruction est gratuite car elle est financée par les Schneider.
5. Les fours servent à la transformation du minerai en fonte ou de la fonte en fer, le train permet de transporter les produits intermédiaires.
6. Le mot sollicitude a pour synonyme une attention bienveillante.

Source : Napoléon Vadot, *Le Creusot, son histoire, son industrie*, 1875, p. 153-182.

Questions :

1. Identifiez les activités industrielles développées au Creusot.
2. Présentez les conditions de travail au Creusot.
3. Décrivez la politique d'Eugène Schneider envers ses ouvriers et expliquez ses motivations.
4. Montrez que le paysage décrit est caractéristique de l'âge industriel.
5. Le texte présente une vision du Creusot favorable à Eugène Schneider. Justifiez cette affirmation.

Modèle CCYC : ©DNE																				
Nom de famille (naissance) : <small>(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)</small>																				
Prénom(s) :																				
N° candidat :											N° d'inscription :									
<small>(Les numéros figurent sur la convocation.)</small>																				
Né(e) le :			/			/														



1.1

Sujet d'étude : Victor Hugo sous la Deuxième République et le Second Empire.

Document : une déclaration de Victor Hugo en 1852.

« Déclaration à propos de l'Empire. Jersey, 31 octobre 1852.

AU PEUPLE.

Citoyens,

L'empire va se faire. Faut-il voter ? Faut-il continuer de s'abstenir ? Telle est la question qu'on nous adresse.

Dans le département de la Seine, un certain nombre de républicains, de ceux qui, jusqu'à ce jour, se sont abstenus, comme ils le devaient, de prendre part, sous quelque forme que ce fût, aux actes du gouvernement de M. Bonaparte, sembleraient aujourd'hui ne pas être éloignés de penser qu'à l'occasion de l'empire une manifestation opposante de la ville de Paris, par la voie du scrutin, pourrait être utile, et que le moment serait peut-être venu d'intervenir dans le vote. Ils ajoutent que, dans tous les cas, le vote pourrait être un moyen de recensement pour le parti républicain ; grâce au vote, on se compterait. Ils nous demandent conseil.

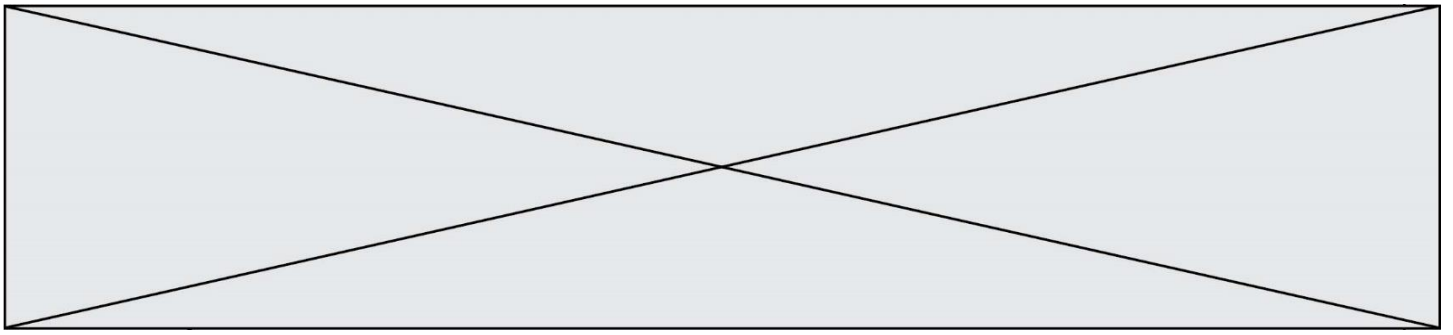
Notre réponse sera simple ; et ce que nous dirons pour Paris, peut être dit pour tous les départements. [...]

Nous ne prendrons pas la peine de vous rappeler ce que c'est que le « suffrage universel » de M. Bonaparte [...] Où sont les garanties du scrutin ? Où est le contrôle ? Où sont les scrutateurs ? Où est la liberté ? [...]

Restons dans les principes, citoyens. Ce que nous avons à vous dire, le voici :

[...] Nous, républicains, quelle est notre fonction ? Quelle doit être notre attitude ? Citoyens, Louis Bonaparte est hors la loi ; Louis Bonaparte est hors l'humanité. Depuis dix mois que ce malfaiteur règne, le droit à l'insurrection est en permanence et domine toute la situation. À l'heure où nous sommes, un perpétuel appel aux armes est au fond des consciences. Or, soyons tranquilles, ce qui se révolte dans toutes les consciences arrive bien vite à armer tous les bras.

Amis et frères ! En présence de ce gouvernement infâme, négation de toute morale, obstacle à tout progrès social, en présence de ce gouvernement meurtrier du peuple, assassin de la République et violateur des lois, de ce gouvernement né de la force et qui doit périr par la force, de ce gouvernement élevé par le crime et qui doit être terrassé par le droit, le français digne du nom de citoyen ne sait pas, ne veut pas savoir s'il y a quelque part des semblants de scrutin, des comédies de suffrage universel et des parodies d'appel à la nation ; il ne s'informe pas s'il y a des hommes qui votent et des hommes qui font voter, s'il y a un troupeau qu'on appelle le Sénat et qui délibère et un autre troupeau qu'on appelle le peuple et qui obéit ; il ne s'informe pas si le pape va sacrer au maître-autel de Notre-Dame l'homme qui, – n'en doutez pas, ceci est l'avenir inévitable, – sera ferré au poteau par le bourreau ; – en présence de M. Bonaparte et de son gouvernement, le citoyen digne de ce nom ne fait qu'une chose et n'a qu'une chose à faire : charger son fusil et attendre l'heure. »



Source : Hugo, Victor (1802-1885), *Oeuvres complètes. Actes et paroles*, Tome II, [publiées par Paul Meurice, puis par Gustave Simon], 1937-1940, pages 39-40.

Questions :

1. D'où Victor Hugo écrit-il sa déclaration ? Pourquoi ? À qui cette déclaration est-elle adressée ?
2. Identifiez les élections évoquées par Victor Hugo et caractérisez les termes qu'il emploie pour qualifier le processus électoral.
3. Expliquez les trois extraits soulignés dans le texte.
4. Victor Hugo est un des références majeures des républicains. Justifiez cette affirmation.